



Création d'un indice pour restaurer la rentabilité de la filière viande bovine belge

A la demande de l'Agrofront (ABS, Boerenbond et FWA), la concertation de la chaîne agroalimentaire a décidé le 3 octobre 2012 la création d'un groupe de travail viande bovine ayant comme objectif de restaurer la rentabilité dans le secteur de la viande bovine en tenant compte de manière plus transparente des coûts des éleveurs bovins. Les représentants de tous les maillons de la filière viande bovine ont participé à la concertation, plus particulièrement les producteurs des aliments de bétails, les éleveurs, les marchands, les abattoirs et les distributeurs.

Le groupe de travail est parti des constatations suivantes:

- Le marché des matières premières utilisées dans la fabrication des aliments pour le bétail est caractérisé ces dernières années par une augmentation importante et une volatilité croissante des prix. Ces fortes variations des prix hypothèquent gravement la rentabilité des exploitations bovines et mettent en danger la viabilité de toute la filière bovine belge.
- Plus de transparence dans le rapport entre l'évolution des prix des aliments et les prix de la viande bovine est donc nécessaire.
- Le marché de la viande bovine belge de qualité est plutôt un marché de niche qui jouit de la préférence du secteur du consommateur belge.

Face à ce constat, les parties concernées sont engagées à mettre en place une plus grande fluidité et transparence dans les mécanismes de formation et de modification des prix tout au long de la filière. Au vu de l'ampleur de l'impact des cours des matières premières, des frais variables et fixes des éleveurs les parties s'engagent à prendre en compte tout au long de la filière, et donc, des éleveurs jusqu'aux consommateurs, les variations excessives à la hausse et à la baisse des prix de l'alimentation animale

L'engagement porte sur l'ouverture de négociations commerciales sur les conditions de vente des produits issus des bovins lorsque l'indice de la marge brute simplifiée, soit le rapport entre l'indice des prix de vente à la production et l'indice des prix d'achat des aliments, fluctue exagérément : si la fluctuation dépasse 10% à la hausse ou 10 % à la baisse par rapport à l'indice de la marge brute de référence, la négociation est enclenchée. Cet indice est calculé et publié de manière hebdomadaire par le SPF Economie. Celui-ci établit cet indice sur base de données chiffrées officielles et publiques. En vue des négociations commerciales, le calcul d'une compensation indicative qui remettrait l'indice au niveau 100 sera demandé au SPF Economie.

L'accord respecte la formation libre des prix ainsi que la liberté de négocier d'autres conditions commerciales spécifiques par les différents acheteurs de viande bovine. Il est seulement applicable au marché belge.



Cet accord interprofessionnel s'inscrit dans une approche plus large : l'objectif est de mobiliser l'ensemble des opérateurs de la filière de la viande bovine afin de sauvegarder et renforcer la rentabilité de chaque maillon. Ceci implique l'instauration d'une concertation de la chaîne ayant comme objectif de conclure des accords interprofessionnels sur les conditions de commerce et de production entre les différents maillons de la chaîne.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

Apfaca, Yvan Dejaegher (0477 31 88 75)

ABS, Guy Depraetere (0475 32 69 36)

Boerenbond, Guy Vandepoel (0478 95 87 88)

FWA, Marie-Laurence Semaille (0472 36 15 75)

Fevia, Chris Moris (0475 80 58 39)

Febev, Thierry Smagghe (0473 95 07 95)

Comeos, Peter Vandenberghe (0495 59 93 99)

VVV, Benoit Luycx (0496 25 64 46)

FNCB, Benoit Cassart (0478 27 29 26)

La concertation de la chaîne agroalimentaire

Depuis 2009 une concertation structurelle existe entre les maillons de la chaîne agroalimentaire, qu'on appelle la concertation de la chaîne agroalimentaire. Cette concertation est une initiative volontaire de tous les maillons de la chaîne qui ont reconnu la nécessité de solutionner des problèmes réciproque à un niveau interprofessionnel. La concertation de la chaîne agroalimentaire est composé des présidents/entrepreneurs de l'APFACA, de l'AGROFRONT (Algemeen Boerensyndicaat, Boerenbond et Fédération Wallonne de l'Agriculture), la FEVIA, COMEOS, UNIZO et UCM. Pour maîtriser davantage les problèmes brossés ci-dessus les partenaires de la chaîne souhaitent améliorer la coopération au sein de la chaîne, stimuler des bonnes relations commerciales entre tous les opérateurs avec la garantie de la liberté contractuelle.